

Rapport P-85 A/B1 de la commission des pétitions
chargée d'examiner la pétition P-85 intitulée: «Non à
la démolition de l'îlot Sillem-Grenade-Avenir».

Conclusions

(acceptées par le Conseil municipal lors de la
séance du 20 avril 2005)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-85 au
Conseil administratif.